PV réunion cellule vétérans du 19/10/2026

Membres de la cellule présents : Eric Van Wymeersch, Gaston Brognaux, France Peetroons, Yves Vanderstichele et Philippe Wauthion.
Membre externe : Mathieu Jasinski

Point 1 : Les différentes remarques faites par les participants lors des tournois vétérans seront examinées en interne par la commission des vétérans qui statuera sur la nécessité d'apporter des adaptations éventuelles et de transmettre certaines remarques au CPH.
Point 2 : Les amendes suite aux WO pour les joueurs hors Hainaut sont envoyées à la province dont ils dépendent. Celles-ci paient les amendes à la Province du Hainaut et se chargent de répercuter les amendes à leurs membres.
Point 3 : Concernant les points retirés , il s'agit bien de 10 points par match non joué, vu qu'il n'y a pas de tirage au sort pour les poules de classement, les points sont également retirés pour les matchs de poules de classement non joués. C'est au juge-arbitre du tournoi de vérifier la bonne application de ce point et de signaler les WO à la Province.
Point 4 : De plus , il a été discuté que le joueur qui se met WO en cours de tournoi ne pourra pas participer aux 2 prochains tournois vétérans prévus au calendrier. Le règlement doit être adapté en ce sens et la date de début d'application doit être fixée.
Point 5 : Suggestion est faite d'autoriser pour la saison prochaine la double appartenance en vétérans comme cela se fait en dames. La demande doit être remontée vers le CP.